

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 46 (1917)

**Heft:** 13

**Rubrik:** Échos de la presse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'Alpe, hier encore, si éblouissante de lumière, s'efface aujourd'hui dans la brume morne et glaciale. Sur les hauteurs, plus de troupeaux, plus de pâtres, plus de chants ; seul, le grelot des traîneaux rompt le silence de la mort.

L'armailli a fui, emportant avec lui le souvenir d'un rêve ; dans sa pensée, il revoit la montagne, les pâturages, les chalets ; dans son sommeil, il entend encore la sublime mélodie du *Ranz des vaches*, l'harmonie des troupeaux aux dernières heures d'un beau jour ; rêveur, il pense à ces nuits étoilées, silencieuses, si pleines de charmes, où de sa fenêtre il contemplait avec bonheur les cimes géantes, aux capricieux rayons de la lune ; avec regret il a dit adieu à ces séjours alpestres où il s'enivrait d'air pur.

Mais les jours se suivent et l'espérance ne quitte pas le cœur du montagnard ; il a confiance en l'avenir ; il sait que tout reverdira au printemps, que le ruisseau reprendra sa course, que l'herbe sera plus odorante et que, comme la fugitive hirondelle, il reviendra au toit auquel il a adressé un court adieu.

Ph. DESSARZIN.

---

## ÉCHOS DE LA PRESSE

---

*L'Ecole primaire publique.* — ...Un Etat, le nôtre par exemple, pourrait fort bien ne pas avoir d'écoles officielles, d'écoles publiques au sens où ce mot est pris chez nous. Il n'y a pas de lien nécessaire entre la notion de l'Etat et le droit d'enseigner. Chargé de maintenir l'ordre et de veiller à ce que les hommes ne soient pas troublés dans le bonheur temporel et actuel qui est la fin immédiate de la société, l'Etat n'a d'autres obligations, en matière d'enseignement, que celles-ci : il doit veiller à ce que les maîtres soient capables intellectuellement et dignes moralement, les écoles bien tenues et fréquentées ; à ce que nulle part, et quels que soient les groupements qui fondent l'école, les maîtres ne distribuent un enseignement contraire au droit naturel, c'est-à-dire aux vérités supérieures perçues par la raison, contraire aux mœurs, à l'idée de propriété, à l'idée de patrie, à l'idée d'immortalité de l'âme, à l'idée de Dieu. Autrement, il irait contre le bien général, qu'il a mission d'assurer. Là s'arrêtent ses devoirs et son droit essentiel. Il n'est pas éducateur-né.

S'il enseigne, ainsi qu'on le voit faire chez nous depuis un siècle et plus, il est tenu, lui aussi, d'enseigner ces vérités premières sur lesquelles tout repose, qui font de l'enseignement un bienfait, de l'élève un honnête homme ou une honnête femme, de l'école un élément de concorde et de progrès. Pas plus que les parents, qui ont la charge essentielle de l'éducation, et qu'il est censé suppléer, lorsque, par négligence ou impuissance, ils n'exercent pas leur droit, il ne peut distribuer un enseignement malsain ou simplement débile. Son intérêt se confond ici avec son devoir. La société ne peut vouloir raisonnablement, justement, que l'enseignement qu'elle fait répandre détraque la cervelle des élèves, corrompt leur cœur, rende les futurs citoyens et les futures mères de famille incapables de former une nation

ordonnée, morale et heureuse. Toute erreur qu'il professe nuit à tout le peuple de France, et va contre le premier bien de l'Etat lui-même...  
(*Echo de Paris.*)

\* \* \*

*Contre l'école actuelle.* — Dans son livre intitulé *Le Pédagogue n'aime pas les enfants*, M. Henri Roorda attire d'abord notre attention sur les manuels scolaires, sur leur pédantisme envahissant. C'est un bien aimable chapitre. Ces manuels sont des collections de noms, de chiffres et de dates. Est-il indispensable de connaître les noms d'Attale et d'Eumène s'il n'est rien dit de ces rois, la date du traité de Karlowitz, les auteurs de la *Satire Ménippée* ? Faut-il savoir, pour être « cultivé », que les *rosacées* se divisent en six sous-familles (dont celle des *sanguisorbées*), et que le *sphène* est un *silicotonate de calcium* ? Il faut cesser de croire que c'est une vraie lacune que d'ignorer le Bramapoutre. Tous ces noms qu'on débite aux examens font penser à ces coupes pleines de cartes de visite qu'on expose dans les salons et qui prouvent qu'on a beaucoup de « connaissances ».

Le pédagogue a le tort d'être un spécialiste, de la branche qu'il enseigne d'abord, et puis de l'enseignement. Il accorde parfois de l'importance à des choses qui n'en ont pas pour le reste des mortels. La sympathie de l'école va naturellement aux enfants qui sont forts en tout. Mais parmi les « mauvais élèves », les bons dessinateurs, les bons observateurs et les bons gymnastes ne sont pas plus rares que parmi les autres. Inconsciemment, dit M. Roorda, le pédagogue est porté à donner les meilleurs rangs aux élèves qu'il juge dignes de lui succéder. C'est une parole profonde. L'école est encore responsable, c'est évident, de la manie enseignante, qui est un des ridicules les moins drôles de nos temps. On a écrit : *Ce que toute femme de quarante-cinq ans devrait savoir*. Le tour des octogénaires viendra : « ils n'échapperont pas au Pédagogue ».

L'école prévoit tous les besoins de la vie moderne, mais son tort le plus grave est de contrarier ce besoin, ressenti par tous les êtres jeunes, d'aller jouer au bord de l'eau, dans la campagne ou n'importe où avec les bons amis qui leur ressemblent. A l'école, les enfants sont *assis* on (connaît les « Assis » de Rimbaud), enfermés et trop souvent inoccupés. Ils le sont pendant des heures, tout le long de leurs douze ans d'étude. La classe finie, ils sont assis des heures encore pour faire (même au printemps) leurs tristes devoirs. La contrainte est (à quelques exceptions près) l'atmosphère ordinaire d'une classe. Pour la distraire, il suffit... d'un éternuement. Quand les enfants jouent, ils sont autrement *sérieux*.

A l'école, l'imprévu n'existe pas. Il y a tous les mardis, à deux heures, une leçon de géographie. La vie de l'écolier est toujours la même. On lui demande avant tout de ne pas bouger, de ne pas causer, d'écouter. On lui donne chaque jour « ses tâches ». Il attend et il s'ennuie.

On peut dire encore qu'il est un prévenu. Il est suspect de ne pas savoir. Et le maître enquête à ce sujet, inlassablement.

On peut imaginer ce que M. Roorda pense des « fautes », des notes et des « moyennes ».

L'enfant peut être intelligent. C'est moins facile à l'écolier. « Sa tâche habituelle est de formuler, dans une langue qui n'est pas la sienne, les idées des autres. » L'abus des mots décolore pour lui l'univers. Malgré les apparences, on ne lui donne pas le besoin de la clarté. On rencontre des jeunes gens, très forts en physique, qui ne sont à aucun degré des physiciens. A l'école, savoir, c'est pouvoir montrer ce que l'on sait.

Le surmenage, qu'il est coupable de nier, pourrait être allégé facilement. Il suffirait, pour M. Roorda, de se poser au sujet de toutes les disciplines la question qu'il pose pour la botanique. Vaut-il mieux connaître le contenu d'un *Cours complet* de botanique et n'avoir étudié aucune plante particulière, ou bien avoir observé les manifestations de la vie chez une demi-douzaine de plantes typiques et ignorer les divisions, les classifications, les *noms* de la botanique ?

Si l'écolier est bête, c'est qu'on lui fait étiqueter, juger, classer des choses qu'il ne connaît pas ; c'est qu'on l'habitue à ne voir que le juste et le faux, jamais le douteux et le probable ; c'est que l'abus des notes et des interrogations empêche qu'on affine son esprit et qu'on lui enseigne la tolérance ; c'est qu'on ne cultive pas ses aptitudes.

On pourrait le rendre plus gracieux (admirable mot, bien rare sous la plume d'un pédagogue), plus vigoureux, plus agile, plus attentif, plus clairvoyant, plus sincère. Il n'est pas douteux qu'on y manque le plus souvent.

En somme, l'école ne sait pas toujours ce qu'elle veut. Il lui serait facile, cependant, de se réformer. Après ce réquisitoire égayé, l'auteur propose à son tour. Il le fait avec une exemplaire modestie et reconnaît qu'on peut reconstruire avec bonheur sans le suivre pas à pas. Voici l'essentiel de ses vœux. Il faudrait réduire, et fortement, le nombre des leçons obligatoires. Un bachelier a reçu 12,000 leçons. On pourrait retrancher, évidemment. Le principe sera : l'activité d'abord, la formule après. Il y aura une heure chaque matin (la troisième et dernière) que l'on consacrerait « à la culture de l'enthousiasme ». Ne rions pas. Le maître n'aura pas alors d'autre but que d'intéresser vivement, ou d'émerveiller, ou d'émouvoir ses élèves, en leur révélant tout ce qu'il y a de beau dans l'univers et dans l'esprit de l'homme. Les élèves pourront être d'une insouciance absolue. On ne les interrogera pas. Pendant une heure l'instruction sera réellement *gratuite*. On mettra un peu d'unité dans la science en la ramenant aux besoins fondamentaux de l'homme. Il est proposé d'autres idées encore. J'en retiens une, qui est excellente : une fois par semaine, l'après-midi, les élèves auront le droit de choisir le travail qui les intéressera le plus : dessin ou mathématiques, lecture ou rédaction, ou autre chose encore.

L'école s'affranchira d'une notion trop chagrine du devoir. Elle se proposera le bonheur des enfants, leur joie aussi. Elle leur donnera quelque chose de durable à aimer. Elle montrera que le bonheur tient moins à la réussite qu'à certaines qualités : santé, loyauté, bonne humeur (à quoi j'ajoute le goût, l'amour du beau, la fantaisie).

Son rôle est d'entretenir l'idéalisme dans l'âme humaine. La société actuelle est composée essentiellement de roublards, de naïfs, de militaires et de bêtes de somme. L'école doit dire à ceux qui s'en félicitent : Ne comptez plus sur moi.

(*Journal de Genève.*)

\* \* \*

*L'allègement de l'horaire au collège.* — On s'occupe enfin d'une réforme qui fait depuis nombre d'années, l'objet des vœux des pédagogues, des médecins, des parents — sans compter ceux des élèves eux-mêmes — : le dégrèvement de l'horaire de notre Collège. Le Département de l'Instruction publique, la commission scolaire, la conférence des maîtres ont bien voulu la mettre à l'étude, et nous espérons vivement qu'elle aboutira.

Sur le principe, tout le monde, je crois, est d'accord. Mieux vaut faire moins et faire mieux. Une première condition de l'étude, c'est l'attention. Or, l'attention se lasse d'autant plus qu'on la met plus longtemps à contribution ; nous le constatons chaque jour chez nous-mêmes. Cela est vrai aussi des enfants, qui ne sont pas des êtres sur-humains, comme les programmes scolaires paraissent parfois le pré-supposer. En ramassant l'attention sur un plus petit nombre d'heures, au lieu de la délayer sur une longue journée de leçons, on atteindrait des résultats psychologiques bien plus favorables. N'a-t-on pas constaté, dans certaines usines, qu'après avoir réduit à huit la journée de dix heures, on obtenait au total un plus grand rendement ? Il en serait certainement de même dans l'enseignement.

Puis il y a autre chose : le simple fait d'avoir devant soi une journée trop longue de leçons la fait commencer sans entrain, et l'absence d'entrain est funeste à l'attention, à l'attitude propre au travail. Ainsi, une heure de trop dans la journée scolaire risque, par sa seule présence, de voiler d'une ombre morose toutes celles qui la précèdent. Malheureuse septième heure ! non seulement elle est stérile en elle-même, parce qu'on y dort ; mais encore elle porte préjudice à ses devancières !

La réduction de l'horaire permettrait la liberté du jeudi toute l'année. Ici encore, ce jeudi libre présente, à côté de ses avantages propres, que chacun conçoit aisément (avantages non seulement pour les élèves, mais aussi pour les maîtres), celui de couper heureusement la semaine de travail en deux, et de la faire paraître beaucoup plus supportable. Qui ne sait que la perspective d'une halte au milieu de la montée vous encourage à entreprendre l'ascension ? Faisons tout ce que nous pouvons pour éviter, chez nos collégiens, l'impression du dégoût. Ce phénomène de dégoût, on a le tort de n'en pas tenir compte. Il joue cependant dans nos destinées un rôle très important. Si le dégoût a été associé à certaines de nos activités, nous prenons celles-ci en grippe. Sommes-nous sûrs de ne pas donner à beaucoup de jeunes gens le dégoût du travail parce que nous en exagérons la dose ? Les chefs militaires commencent à se préoccuper des facteurs moraux capables d'agir sur l'âme de la troupe, et s'efforcent d'éviter ceux qui la déprimeraient, car ils ont constaté de quel poids pèsent dans la balance de la victoire ces circonstances que l'on nomme avec trop de dédain des impondérables. Or, ces facteurs jouent à l'école un rôle tout aussi grand qu'à la caserne, et le moment serait venu de les prendre une fois en sérieuse considération, dans l'intérêt du succès de notre stratégie scolaire.

Mais il est inutile de s'étendre sur les avantages de l'allègement de

l'horaire, que chacun reconnaît. La Société suisse des professeurs secondaires n'allait-elle pas, dans son rapport de l'an dernier, jusqu'à ramener toute la question de l'éducation nationale à une question de réduction d'horaire, cette décompression de l'âme et de l'esprit étant considérée comme la condition préalable du développement de la personnalité du futur citoyen ? La question de principe semble donc résolue... mais il reste celle d'application. Pour alléger l'horaire, il faut supprimer. Mais que supprimer ? La chose devient délicate, car on heurte des amours-propres personnels. Un maître ne voit pas d'inconvénient à ce qu'on diminue le champ de son voisin, mais il n'admet guère qu'on rogne le sien propre.

Non, j'exagère.....

Ne vaut-il pas mieux ne donner que *deux* heures de leçon à des élèves attentifs et en train, plutôt que *trois* à des malheureux, déprimés par la perspective d'une longue journée de sept heures à parcourir ? — Poser la question, n'est-ce pas la résoudre ?

Sans doute, parmi les coupures qui seront opérées, certaines seront discutables. Mais si nous commençons à les discuter, jamais nous n'aurons la réforme attendue. Or, comme les avantages de celle-ci surpassent certainement les petits inconvénients qui pourraient résulter de réductions inopportunes, nous ne devons pas hésiter à faire taire, pour le moment, nos préférences individuelles...


D'ailleurs, les modifications que l'on apporterait aujourd'hui au programme ne seraient pas *ne varietur* ; il ne s'agirait là que d'une première approximation susceptible, après essai, de retouches. Afin de mieux répartir les réductions, on pourrait peut-être ne les faire porter chacune que sur un semestre (par exemple, on diminuerait une certaine branche pendant le premier semestre et une autre pendant le second, etc.), ou trouver d'autres expédients : réduction de l'heure à 40 minutes, ou dédoublement de la classe pour certaines leçons nécessitant un auditoire plus restreint (leçons de conversation pour les langues vivantes, composition française, etc.).....

Je n'oublie pas, assurément, qu'il peut être parfois difficile de réduire les heures sans réduire le programme. Mais qui empêche le maître d'opérer certaines coupes dans le champ à parcourir ? Les programmes de maturité ne sont pas si détaillés qu'ils ne laissent au maître — heureusement — une certaine latitude dans la façon de traiter une matière donnée.

Du reste, ici encore, ce n'est pas le programme qui doit faire loi, mais le bien de l'élève. Le programme est fait pour l'élève, non l'élève pour le programme. C'est l'esprit de nos enfants, non le programme, qu'il importe de *développer*. Mieux vaut éveiller l'intelligence et le goût du travail avec un programme incomplet que de les assoupir avec un programme complet.

Programme complet ? Ces deux mots ont-ils un sens ? Peut-on tout enseigner ? Cent vies n'y suffiraient pas. Tout programme ne correspond forcément qu'à une toute petite tranche des connaissances humaines. La largeur de cette tranche est donc le résultat d'un *choix*. Et qu'est-ce qui doit dicter ce choix, c'est-à-dire, ici, l'étendue du programme ? Sera-ce le désir d'être « complet » ? Mais, encore une fois, c'est un objectif chimérique. Non, cette étendue, ce qui la déterminera,

c'est l'aptitude seule de l'esprit des élèves à se l'assimiler. Voilà la seule norme. Quel que soit l'accroissement des connaissances humaines, la capacité d'absorption du cerveau a une limite ; il ne dépend pas de nous de la reculer. C'est cette limite subjective, non l'étendue objective de la science universelle, qui doit évidemment servir de critère à la détermination de l'étendue des programmes. Une compagnie de transport pourrait-elle dépasser la limite de charge de ses navires sous prétexte que l'industrie est florissante et que le commerce augmente ? Elle ferait chavirer ses bateaux.

De quelque bout que nous prenions la question, nous en arrivons toujours à ceci : c'est l'esprit des élèves qui est la mesure de l'enseignement qu'il convient de leur appliquer. La surcharge lui est funeste. Et ce n'est qu'aux gens ignorant tout de la psychologie — et, pourrait-on dire, de la vie — qu'il peut paraître paradoxal qu'en diminuant l'horaire on augmente l'assimilation, c'est-à-dire le profit de l'enseignement. *Non multa, sed multum!*  (Journal de Genève.)

## BIBLIOGRAPHIES

Stadler et Amaudruz, *Cours de correspondance commerciale allemande*, 1<sup>re</sup> partie, in-8° de 118 pages, chez Payot, Lausanne, prix : 2 fr.

Extrait de la Préface :

« Ce cours est le fruit de nos expériences de plusieurs années dans l'enseignement de la correspondance allemande à des élèves de langue française. C'est après avoir éprouvé nous-mêmes des difficultés dans cette tâche, après avoir « tâté » de nombreux manuels, que nous nous sommes décidés à publier le présent volume. Nous l'avons établi sur un plan pédagogique, partant de lettres courtes et faciles, pour amener graduellement les élèves à traduire et à rédiger des lettres de difficulté moyenne. En leur faisant parcourir un cycle d'opérations qui s'enchaînent les unes aux autres, notre intention a été d'intéresser nos futurs commerçants ; nous espérons y avoir réussi. En qualité d'experts aux examens d'apprentis de commerce et de banque organisés par la « Société suisse des commerçants », nous avons tenu largement compte des besoins des jeunes gens qui se préparent à subir ces épreuves. Nous voulons croire que notre opuscule leur rendra moins ardue l'étude de cette partie de leur programme et qu'il contribuera à améliorer le résultat de leurs examens. »

\* \* \*

*Revue des Familles*, pages romandes illustrées.

*Sommaire du N° du 9 juin* : Les bases d'une loi fribourgeoise sur l'assistance, P. Aeby. — La réforme financière (C. H.) J. — Les vieilles chansons du Jura, X. — Sur le front d'occident. — La situation politique d'Autriche-Hongrie. — Bibliographie. — Premier voyage d'un Fribourgeois en chemin de fer (Suite et fin). — Les fondateurs d'Ordres. — Pensée. — A travers la Savoie : Boège. — Le rouge-gorge (poésie). — Les récits de la guerre. — Les aimants chirurgiens. — Stéphanette (feuilleton par René Bazin). — Connaissances utiles. — Faits divers. — Recettes pratiques. — Recettes de cuisine. — L'évadé. — Jeux d'esprit. — Tableau magique. — Corbeille à ouvrage.